

## Le câble Safe freine l'arrivée du très haut débit à La Réunion

CLICANOO.COM | Publié le 2 juin 2008

*À l'occasion de La Rencontre numérique qui s'est tenue du 27 au 29 mai dernier, les acteurs du monde des TIC ont essayé de répondre à la question : "faut-il un très haut débit à la Réunion ?" Les réponses sont moins simples qu'il n'y paraît.*

"Le Très Haut Débit (THD) à La Réunion : pour qui et pour quoi faire ?" C'est la question à laquelle ont tenté de répondre les acteurs du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC), réunis jeudi dans le cadre de La Rencontre numérique. A l'heure où la plupart des foyers de l'île se contente d'une simple ligne 512 kbits, évoquer le très haut-débit peut sembler prématuré. Le gouvernement semble pourtant croire en cette technologie et a consacré une série de conférences sur le thème du déploiement du très haut-débit sur le territoire pendant les assises du numérique (voir encadré). Sur le plan local, la mise en service du réseau régional Gazelle ouvre aussi la voie à des débits supérieurs à ceux que l'on connaît aujourd'hui. Pour les professionnels locaux, l'île doit cependant compter avec une limitation de taille : le câble Safe. "Pour communiquer avec le reste du monde, La Réunion dispose d'un câble doté de capacités énormes, mais ce dernier n'est pas pleinement utilisé. Les opérateurs locaux considèrent en outre que les tarifs du Safe sont encore trop élevés", explique Jean-Marc Pequin, le président de l'E.C.I. Denis Fabrègue, responsable réseau haut-débit à la Région Réunion rappelle de son côté que la situation tarifaire du câble a beaucoup évolué : "En 2004, le mégabit sur Safe coûtait 17 000 euros. Grâce à l'action conjuguée de la Région Réunion, de Mobius et d'Outremer Telecom, l'autorité de régulation a imposé une réduction de ce tarif d'un facteur 10. Aujourd'hui, nous sommes à 500 euros le mégabit. C'est mieux, mais la Réunion est encore loin de la métropole, où un mégabit coûte moins de 20 euros".

### "Il faut un deuxième câble"

Difficile dans ces conditions de proposer chez nous des offres similaires à ce que l'on trouve en métropole. Les différents intervenants présents jeudi ont donc émis chacun différentes propositions pour faire évoluer cette situation. Première piste évoquée : la mise en place d'une libre concurrence sur Safe. "La concurrence sur Safe existe déjà depuis l'année dernière. Les opérateurs locaux ont en effet la possibilité d'acheter de la capacité à d'autres membres du consortium que France Télécom," explique Denis Fabrègue. Pour le représentant de La Région il faut travailler sur un projet plus ambitieux, celui de créer un deuxième câble : Ravenal. "Ce projet constitue une alternative intéressante. Mais France Télécom travaille lui aussi à déployer un deuxième câble : Lion. Il faut donc s'assurer que le projet de La Région ne soit pas abandonné, sous peine de voir l'opérateur privé conserver son monopole sur les liaisons intercontinentales," prévient Yann de Prince, le directeur de Mobius. Autre piste évoquée cette fois-ci par l'Artic, (Association réunionnaise des professionnels des technologies de l'information et de la communication) : imposer la présence d'un représentant local de l'autorité de régulation des communications électroniques. "Lorsqu'un opérateur réunionnais a un grief à régler, il doit se rendre à Paris. Un déplacement qui ralentit forcément les procédures," déplore Daniel Membrives, le président de la commission haut-débit de l'Artic. Ce dernier souhaite en outre qu'un plus grand nombre de sites Internet, notamment ceux des administrations, soit stocké en local avec pour objectif de réduire les communications sortantes. Reste à espérer que ces propositions aboutissent à des décisions concrètes de la part des pouvoirs publics.

### - La France à la pointe de l'industrie numérique

Dans le cadre de ces Assises du numérique, une centaine d'ateliers se tiendront tout au long du mois de juin partout en France et sur le site [assisesdunumerique.fr](http://assisesdunumerique.fr). L'ensemble des acteurs de l'économie numérique seront associés à cette démarche dont l'objectif est d'aboutir à l'élaboration d'un plan qui sera présenté avant le mois de juillet par Éric Besson, le secrétaire d'Etat au numérique. L'objectif est particulièrement ambitieux puisqu'il vise à faire de la France, à l'horizon 2012, une "puissance numérique à l'égal des économies les plus dynamiques de notre planète". Pour y arriver, le gouvernement souhaite couvrir 100 % du territoire français en haut-débit fixe et mobile d'ici 2 012. "Internet est une commodité essentielle, au même titre que l'eau et l'électricité", a souligné Éric Besson, qui souhaite en faire un "service universel".

Cette page a été imprimée à partir de l'adresse :  
[http://www.clicanoo.com/index.php?page=article&id\\_article=183465](http://www.clicanoo.com/index.php?page=article&id_article=183465)